

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Obama-suspend-pour-six-mois-les-sanctions-aux-entreprises-qui-operent-a-Cuba>

Obama suspend pour six mois les sanctions aux entreprises qui opèrent à Cuba.

- Les Cousins - Cuba -

Date de mise en ligne : mercredi 15 juillet 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

[Leer en español](#)

Comme ses prédécesseurs, Clinton et Bush, la disposition du président laisse sans effet l'article 3 de la Loi Helms-Burton. Hier, les gouvernements de La Havane et de Washington avaient renoué des conversations à propos d'une politique migratoire, après 6 ans.

Le président des États-Unis, Barack Obama, a fait connaître au Congrès son intention de suspendre pendant six mois l'application de l'un de quatre chapitres de la loi qui pose polémique dite Loi Helms-Burton, approuvé en 1996 à fin de durcir l'embargo sur Cuba.

Dans une lettre envoyée hier aux présidents des comités des Questions internationales de la Chambre des Représentants et du Sénat, Obama a assuré que la suspension « est nécessaire pour les intérêts nationaux des États-Unis et pour accélérer la transition à la démocratie à Cuba », selon Europa Press.

La suspension, similaire à celle ordonnée par ses prédécesseurs, George W. Bush et Bill Clinton, concerne le troisième chapitre de la Loi Helms-Burton, qui permet d'intenter des actions en justice aux États-Unis contre les entreprises qui négocient avec des biens étasuniens confisqués par la révolution.

L'annonce fut connue un jour après que les gouvernements des États-Unis et de Cuba renouaient à New York les conversations formelles entre les deux pays sur des questions migratoires suspendus depuis six ans.

Ces négociations ont commencé en 1994 après la vague massive de Cubains qui sont arrivés sur côtes de la Floride au fort de la « période spéciale », la grave crise économique qu' a traversé Cuba après la démolition du bloc soviétique, et elles ont été interrompues en 2003 par Bush.

La soi-disant « Loi pour la liberté et la solidarité démocratique cubaine », plus connue comme Loi Helms-Burton, a été promulguée par le président de l'époque des États-Unis Bill Clinton, le 12 mars 1996.

Identifiée par les noms de ses principaux promoteurs, le sénateur de la Caroline du Nord, Jesse Helms, et le représentant de l'Illinois, Dan Burton, la législation a durci à son époque les mesures contre le gouvernement cubain.

Elle établit que toute compagnie non étasunienne qui est en affaire avec Cuba peut être soumise à des représailles légales, et que les dirigeants de ces compagnies peuvent voir leur entrée interdite aux États-Unis.

Cela signifiait que des compagnies internationales devaient choisir entre avoir des relations commerciales avec Cuba ou avec les États-Unis.

Cette loi exige du président des États-Unis que « en prêtant assistance économique à la Russie et aux démocraties eurasiennes émergentes », il prenne en considération les mesures que celles-ci adoptent pour « mettre fin au régime communiste de la Cuba, y compris le retrait des troupes, la fermeture d'installations militaires et la cessation d'allocations commerciales et de l'assistance économique, nucléaire et d'autre nature ».

De plus, il accusait le gouvernement cubain, à la tête duquel se trouvait alors Fidel Castro, de menacer la paix internationale et la sécurité "après avoir participé à des actes de subversion armée et de terrorisme tels que l'entraînement et la fourniture de groupes consacrés à la violence internationale".

Obama suspend pour six mois les sanctions aux entreprises qui opèrent à Cuba.

La norme remarque que son intention est d'aider le peuple cubain "à récupérer sa liberté et sa prospérité et de l'ajouter à la communauté de pays démocratiques qui fleurit dans l'hémisphère occidental".

[Télam](#) . Buenos Aires, le 15 juillet 2009.

Traduit de l'espagnol pour *El Correo* par : Estelle et Carlos Debiasi